



## La Provence « uno regioun, uno identita, uno lengo »

Le Collectif Prouvènço soutient totalement la déclaration de Christian Estrosi en date du 13 mars dernier qui saisit le gouvernement quant à la situation critique de l'enseignement du nissart et du provençal dans l'académie de Nice.

C'est la raison pour laquelle, le député des Bouches-du-Rhône Bernard Reynès, avec la collaboration du Collectif Prouvènço, présente une proposition de loi pour la reconnaissance de la langue provençale comme langue de France.

En ce sens, dans un communiqué du 14 mars, le député affirme qu'« il n'est pas normal que l'Education Nationale ne reconnaisse uniquement l'occitan comme langue de France considérant de facto le provençal comme un simple dialecte. Cette visée réductrice tend à obliger les élèves à choisir entre une double graphie : celle dite « occitane » qui n'a ici aucune réalité historique, ou le provençal mistralien codifié. » Et d'ajouter « Il en découle pour l'ensemble des institutions concernées et en particulier pour l'Education Nationale la nécessité de prendre en compte uniquement le système orthographique mis en œuvre par Frederic Mistral donnant au Provençal parlé et écrit son statut de Langue à part entière ! ».

Pour être membre du Conseil Académique des Langues Régionales d'Aix-Marseille, le Président de l'association Collectif Prouvènço, Jean-Pierre Richard constate les difficultés d'accès à l'enseignement du provençal, souvent appelé et écrit en occitan.

Les lecteurs doivent savoir que le provençal n'est pas de l'occitan et que l'Education Nationale accepte deux écritures de langue régionale pour représenter la Provence : d'une part le provençal, langue originelle de ce territoire, codifiée par Mistral et dotée de sa propre graphie et d'autre part l'occitan qui utilise une graphie dépourvue de racine.

Cette double graphie amène à un amalgame inévitable qui conduit de nombreux élèves à ne pas choisir la graphie dite « mistralienne », souvent par méprise. D'où l'importance de cette proposition de loi visant à reconnaître la langue provençale comme langue de France.

Le Collectif Prouvènço dénonce les interventions faites par des occitanistes parues dans la presse, à la suite du communiqué de Christian Estrosi ; et proteste ! Encore une fois, l'occitan n'est pas du provençal et ces intervenants ne représentent en rien la Provence.

A l'inverse, la culture provençale est largement représentée par le Collectif Prouvènço qui, après de longues années de travail et de ténacité, construit le premier outil de promotion et de défense de nos racines, de notre Histoire : *l'Observatoire de la langue et de la culture provençales* à Cheval-Blanc (84). L'association reçoit l'aide et le soutien du Conseil départemental du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur, d'une centaine de communes, de présidents et membres d'associations et de citoyens, tous attachés à la préservation de leur culture.

Rappelons qu'en 2015, le Collectif Prouvènço a rassemblé près de 10000 personnes lors d'une manifestation « Gardaren Prouvènço », 300 associations et plus de 100 élus de toutes les tendances pour préserver la Provence, sa culture, sa langue et son identité.

Enfin, l'association organise les 7 et 8 avril prochains le plus grand rassemblement des cultures provençales de la région au domaine de l'étang des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau : Le *Forum des Aulnes*. Toutes les facettes d'une culture et d'une langue bien vivantes y seront représentées : musique, danse, théâtre, littérature, poésie, costume, projection de films, conférence, expositions, artisanat, course camarguaise... Avec la *Fédération Française de la Course Camarguaise*, comme invitée d'honneur. C'est un événement unique et totalement gratuit qui a pour objectif de fédérer les artisans, producteurs, associations et autres personnalités qui œuvrent chaque jour pour la défense et la préservation de notre territoire.

### Association Collectif Prouvènço

**Bureau :** ZA Camp Jouven 13450 GRANS • Tél./Fax : 04 90 50 49 12 • [collectifprovence@gmail.com](mailto:collectifprovence@gmail.com)

**Siège :** Domaine du Bois Vert - 474, chemin de la Transhumance 13450 GRANS